

**Session du Conseil départemental**  
**Budget supplémentaire 2016**  
Lundi 13 juin 2016  
**Discours de Maurice Leroy**  
Ancien Ministre  
Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

*Seul le prononcé fait foi*

**Semaine d'épreuve du Bac philo oblige, une question pour entamer notre session :  
« L'attente est-elle ennemie de l'action ? »**

**Si la précipitation n'est jamais bonne conseillère, à l'inverse, à trop attendre, « nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre » disait Pascal.**

**Il en va de la philosophie comme de l'action publique ! À trop attendre, nous n'agissons jamais, ou mal.**

**Sujet de réflexion utile pour Matignon face à la question d'une compensation de l'État pour le financement du RSA.**

Depuis plusieurs mois, les Départements interpellent l'État pour qu'il assume une partie de son dû.

Hélas ! Poussives, engluées, les négociations entre le Gouvernement et les Départements achoppent sur les attermoissements entre Bercy et le Ministère de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités. Les solutions rapides et efficaces étaient donc des promesses de Gascon faite par Jean-Marie Baylet et Manuel Valls aux Départements !

En Loir-et-Cher, nous n'aimons pas attendre pour rien ! Alors nous agissons !

Lors du vote de son budget primitif, notre Assemblée départementale a ainsi décidé de consacrer 50 millions d'euros par an aux investissements structurants sur tout le territoire.

**Cinquante millions d'euros d'investissement par an, c'est la réalisation de cinq déviations capitales ; de chantiers routiers majeurs tels que le rond-point de Cap'ciné, celui du Bout des Hayes ou de la Patte d'oie de Saint-Gervais ; l'accès à l'internet très haut débit pour 100 % des Loir-et-Chériens ; la rénovation et l'entretien des collèges de Loir-et-Cher ; la construction de cinq nouvelles médiathèques et des Archives contemporaines à Vineuil, ainsi que des dizaines d'autres projets structurants sur tout le territoire.**

**« La spéculation est un luxe tandis que l'action est une nécessité » disait Bergson. C'est là notre philosophie !**

\*

Vous avez eu le courage de voter **un budget offensif** et responsable en mars dernier, mais rien n'aurait été possible sans une excellente gestion des deniers publics. Je veux ici souligner le travail remarquable de tous nos services départementaux qui garantissent une stricte maîtrise des dépenses et fournissent un travail de grande qualité, à budget constant.

Au prix de ces efforts très conséquents, nous sommes parvenus à endiguer la dégradation de nos ratios financiers, permettant ainsi un recours à l'emprunt pour lancer les grands chantiers d'avenir.

**Le compte administratif que nous étudions traditionnellement lors du vote du budget supplémentaire est le révélateur de nos choix budgétaires et de leur pertinence.** Il rend également saillantes les contraintes qui pèsent sur notre collectivité.

**Ce compte administratif 2015 illustre parfaitement les effets positifs de nos efforts de rigueur budgétaire,** tout en montrant combien notre collectivité est prise en étau entre une baisse drastique des dotations de l'État et une hausse continue de ses dépenses de solidarité.

**Au chapitre des recettes de fonctionnement,** on constate une progression pour ainsi dire nulle de + 0,1 %. Cette quasi-stagnation est l'effet de la baisse de cinq millions d'euros des Dotations Globales de Fonctionnement, baisse heureusement compensée par la forte progression des Droits de Mutation à Titre Onéreux. Rien de réjouissant à cette situation d'équilibre car, si la baisse de la DGF est une certitude, au moins jusqu'à 2017, rien n'indique que les DMTO conserveront une dynamique haussière. Les chiffres du 1<sup>er</sup> semestre 2016 n'ont d'ailleurs rien de rassurant puisqu'ils sont négatifs par rapport à l'an dernier à la même date. Nous avons été bien avisés de ne pas prévoir de dynamique à cet égard. Je vous renvoie à notre discussion avec Michel Klopfer sur ce sujet précis lors du dernier débat d'Orientations budgétaires.

Puisque nous évoquons les recettes 2016, je souhaite porter à votre connaissance **un chiffre inquiétant concernant les recettes liées aux bases de la taxe sur le foncier bâti.** Lors de l'adoption du budget primitif, nous avons retenu une hypothèse d'évolution des bases du taux de foncier bâti de +2,1 %. Ce chiffre étant l'addition de la revalorisation des bases de +1 % votée par le Parlement et d'une hypothèse de progression de +1,1 % de nos bases physiques ; hypothèse confortée par le cabinet Klopfer. **Or, ces dernières n'ont connu qu'une progression extrêmement faible de +0,15 %, soit un manque à gagner d'un million d'euros !** Il semble que cette progression historiquement faible puisse être consécutive aux dispositifs d'exonération intégrés précipitamment par le gouvernement dans la loi de finance 2016. Encore une mesure gouvernementale qui nous coûte très cher... **J'ai interpellé notre Directeur des Finances Publiques et le Préfet à ce sujet pour qu'ils me fournissent des éléments plus précis dès que possible.**

Notons enfin l'inscription de **2,5 millions d'euros en dépenses et en recettes anticipées au nom de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement.** Autour de cette loi et de son application concrète plane un brouillard épais. Espérons qu'il ne s'agit pas de nouveau de faire payer les collectivités sans compensation de la part de l'État. Le précédent des Allocations Individuelles de Solidarité laisse quelques séquelles...

**CÔTÉ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, JE TIENS TOUT D'ABORD À SOULIGNER LE REcul HISTORIQUE DES DÉPENSES DE PERSONNEL AVEC UNE BAISSSE DE - 0,3 % ! DES CHIFFRES QUI VALENT BIEN DES DISCOURS.**

Oui ! Notre administration territoriale française est capable de se réformer !

Oui ! Elle sait se serrer la ceinture pour atteindre ses objectifs de vertu budgétaire !

Ces bons résultats se trouvent néanmoins contrebalancés par l'irrésistible ascension des dépenses de solidarité qui connaissent une progression de + 3,4 %. La hausse des bénéficiaires du RSA, celle du nombre de bénéficiaires de la Prestation Compensation du Handicap ainsi que la forte poussée du nombre d'enfants placés, + 10 % en 2015, ont un impact financier très lourd. **À cela s'ajoute la revalorisation de 2 % du RSA, chaque année pendant 5 ans. Revalorisation décidée par le Gouvernement et assumée par les Départements. Les promesses et les bonnes intentions ne coûtent rien quand elles sont payées par les autres...**

Pour ces raisons, les dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter plus vite que les recettes de fonctionnement, accentuant l'effet ciseau que notre collectivité, comme la quasi-totalité des 101 Départements français, subit depuis plusieurs années.

Bilan de ce compte administratif 2015 : notre capacité de désendettement, le fameux « ratio Klopfer », subit une légère dégradation, passant de 4 à 4,2.

Au regard des lourdes contraintes financières qui pèsent sur notre Département, cette dégradation est plus que minime. **Un motif de satisfaction et la preuve par les résultats que notre Assemblée a su faire les bons choix financiers et budgétaires au bon moment.**

\*

**Bons gestionnaires, nous le sommes et, nous continuerons de l'être.**

Mais plus que d'efficaces gestionnaires, nous devons être des visionnaires ! Des visionnaires au service de notre département.

Voilà pourquoi, j'engage avec vous tous, mes chers collègues, **un projet de mandature d'ici à 2021. Ce projet que nous préparons ensemble, nous l'examinerons en octobre.**

**Inscrit dans la lignée directe de *Loir&Cher 2020*, ce projet de mandature n'est pas une nouveauté, mais un prolongement, une continuité logique.**

Comme ce fut le cas avec *Loir&Cher 2020*, ce projet n'aura d'existence que par ses résultats tangibles.

Pourquoi un projet de mandature ? D'abord pour combattre la désespérance et le rejet des politiques !

**Je crois profondément à la politique des résultats contre celle des promesses ; à celle du terrain contre celle des salons ; celle de la simplicité contre celles de la paperasse ; celle de la mutualisation contre celle des intérêts particuliers.**

Les élections régionales ont été l'ultime avertissement des Français avant la présidentielle. Pas question d'être sourds à ce cri de colère ! Nous ne pouvons pas nous contenter de déclarations et d'effets d'annonces sans effets.

Le projet de mandature que nous présenterons dans quelques mois aux Loir-et-Chériens sera le fruit d'un travail de fond sans concessions, **loin des « yakafokon » !**

**Le combat pour le retour à l'emploi, la lutte contre la fraude, le soutien concret à nos petites communes pour sauver notre ruralité, l'investissement sur l'ensemble du territoire, la modernisation de notre administration sont des enjeux capitaux pour l'avenir des Loir-et-Chériens.**

Ce projet de mandature sera réaliste, et ne proposera que ce qu'il est possible de tenir. Il sera concret, avec une obligation de résultats.

Il sera compréhensible de tous les Loir-et-Chériens.

Il sera porté par vous, élus locaux, élus de terrain, garants de ce lien de proximité si nécessaire et souvent si absent de la politique actuelle.

Ce n'est qu'à ces conditions que nous aboutirons à des résultats tangibles.

**« *Il y a deux sortes de temps* », chantait Jacques Brel, « *il y a le temps qui attend et le temps qui espère.* » Avec vous, chers élus départementaux, comme avec tous les Loir-et-Chériens, c'est au temps qui espère, mais surtout au temps qui agit, que je veux consacrer toute mon énergie.**

Je vous remercie.